



Contacts

MAS EDD-BAT
HES-SO // VAUD – HEIG-VD
Rte de Cheseaux 1
Case postale 521
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. +41 (0)24 557 73 57
Fax. +41 (0)24 557 73 87
mas-eddbat@heig-vd.ch

Direction

Daniel Pahud
daniel.pahud@heig-vd.ch

Secrétariat

Isabelle Garin
isabelle.garin@heig-vd.ch

Ecoles partenaires

HEIA-FR - Fribourg
hepia - Genève
HES-SO Valais-Wallis
HEIG-VD – Vaud

Public concerné MAS

Architectes, ingénieurs HES, EPF. Autres professions du bâtiment.

Public concerné Passerelle

Professions avec formation du niveau tertiaire selon dossier.

Passerelle – mise à niveau

Durée environ 2 mois à raison de 1–2 jours par semaine.

Début et durée du MAS

Durée de 3 ans répartis selon 5 CAS (un jour par semaine pendant 15 semaines) et de 300h de travail de master sur 20 semaines.

Lieu des cours

Lausanne et déplacements ponctuels en Suisse Romande.

Finances

Passerelle : offerte par l'Office Fédéral de l'Energie (OFEN) au sein du 3^e programme de stabilisation.

MAS complet : CHF 12'900.- sous réserve

Formation partielle : CHF 5'500.- par CAS sous réserve

Titre décerné

Obtention d'un « Master of Advanced Studies en Energie et développement durable dans l'environnement bâti » (60 crédits ECTS) à la fin de la formation. Ce MAS a été accrédité par la HES-SO.

Obtention d'un certificat of Advanced Studies (10 crédits ECTS) lors du suivi d'un seul CAS.

Inscription

Dossier à envoyer à la direction incluant la fiche d'inscription (téléchargeable sur internet), un CV, une copie des derniers diplômes et une photo passeport. L'inscription sera valable dès règlement de l'acompte de CHF 1'500.-, non remboursable en cas de désistement.



Master of Advanced Studies HES-SO en Energie et développement durable dans l'environnement bâti

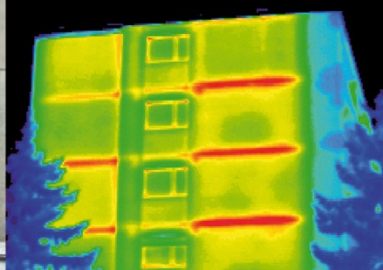


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'énergie OFEN



Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland



De nouvelles compétences grâce au MAS en **Energie et développement durable dans l'environnement bâti**

Objectifs

Le milieu du bâtiment est en perpétuelle évolution tant dans le cadre de son architecture, qui se développe grâce aux nouvelles technologies, que dans les innovations techniques qui rendent les bâtiments plus performants. Ces changements permettent non seulement de baisser les besoins énergétiques et les émissions de polluants, mais d'améliorer la qualité de vie et de diminuer les coûts financiers à long terme.

C'est dans cette ligne directrice que le « **Master of Advanced Studies en Energie et Développement Durable dans l'Environnement Bâti** » a été créé et est actif pour la cinquième fois.

Formation

L'offre de formation MAS EDD-BAT s'étoffe en ouvrant également la voie à des candidats en reconversion ou réinsertion professionnelle :

- **Passerelle :** Formation de mise à niveau dans le domaine du bâtiment afin d'intégrer le MAS EDD-BAT avec des connaissances de base solide.
- **MAS :**
 - Un tronc commun comprenant deux CAS ;
 - Trois profils de formation comprenant trois CAS chacun : Bâtiment – Technique – Territoire ;
 - Un travail de master pour clore le MAS.

Conditions d'admission

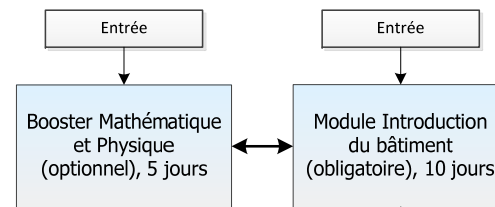
- Les conditions d'admission au MAS sont de disposer :
- d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur civil EPF / UNI / HES ou équivalent ;
 - d'un autre profil de formation de niveau tertiaire ;
 - d'un autre profil de formation non tertiaire mais avec brevet, maîtrise ou équivalent.

Pour tous les profils, une expérience d'au minimum 3 ans dans le domaine du bâtiment est requise.

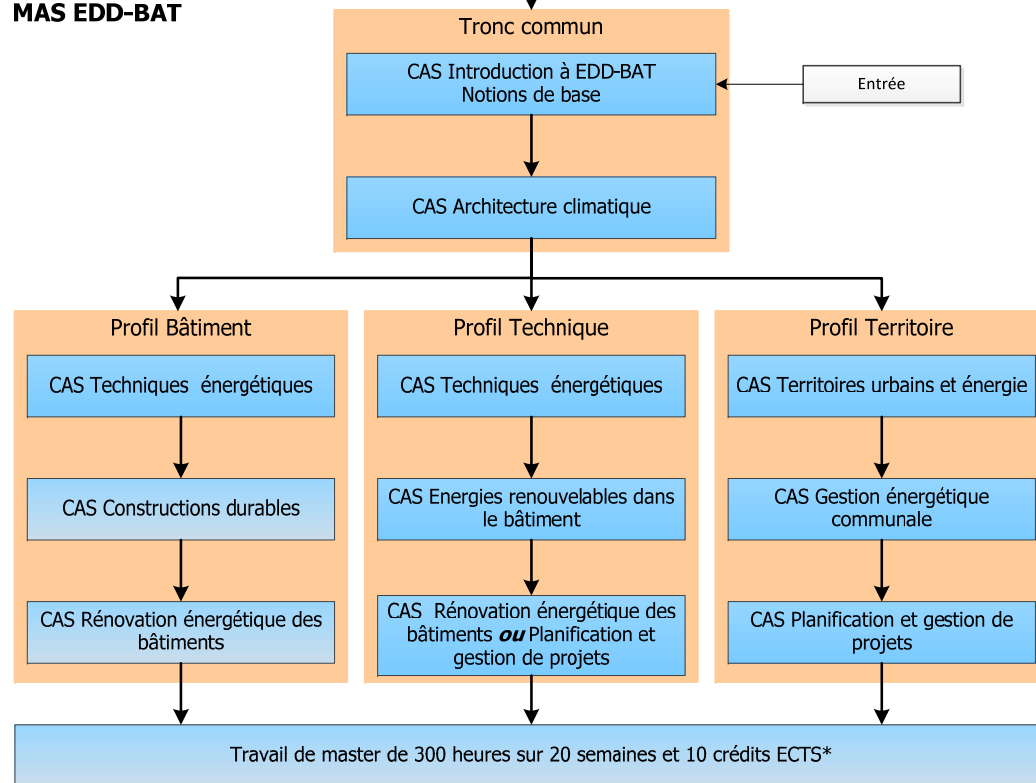
Les conditions d'admission de la Passerelle sont les mêmes que ci-dessus à l'exception de la provenance du métier.

Plan de la formation

Passerelle



MAS EDD-BAT



* ECTS = European Credit Transfert System
 1 ECTS équivaut à 30h de travail (cours, travail accompagné et personnel, évaluation)
 Pour un CAS : 1 jour par semaine sur 15 semaines totalisant 120h de cours et 10 crédits ECTS